PRESENTATION DU SITE, RAPPEL DES ENJEUX DE CONSERVATION

RAPPEL CARTOGRAPHIQUE DE LA SITUATION DU SITE

Majoritairement marins, les sites de Baie de Seine occidentale (ZSC et ZPS) se situent dans le prolongement maritime de la Baie des Veys.

Généralement abrités de la houle mais soumis à un fort hydrodynamisme lié aux courants de marée, les ensembles sédimentaires restent sous l'influence du système estuarien de la Baie des Veys. Ceci contribue à l'existence de milieux sablo-vaseux riches sur le plan de la biodiversité et fonctionnels : zones de frayères et de nourricerie notamment.

La Baie des Veys abrite la seconde colonie française de phoques veaux-marins. Il s'agit d'un des trois sites de reproduction de l'espèce en France. Ainsi, le site constitue une zone d'alimentation pour cette espèce marine au comportement souvent côtier. Il joue également un rôle important dans la protection des poissons amphihalins (saumon, alose, lamproie).

Les îles Saint-Marcouf, de nature gréseuse, contribuent également à la richesse du site. D'un point de vue ornithologique, la ZPS accueille des oiseaux pour la reproduction et l'hivernage et plus particulièrement sur ces îles

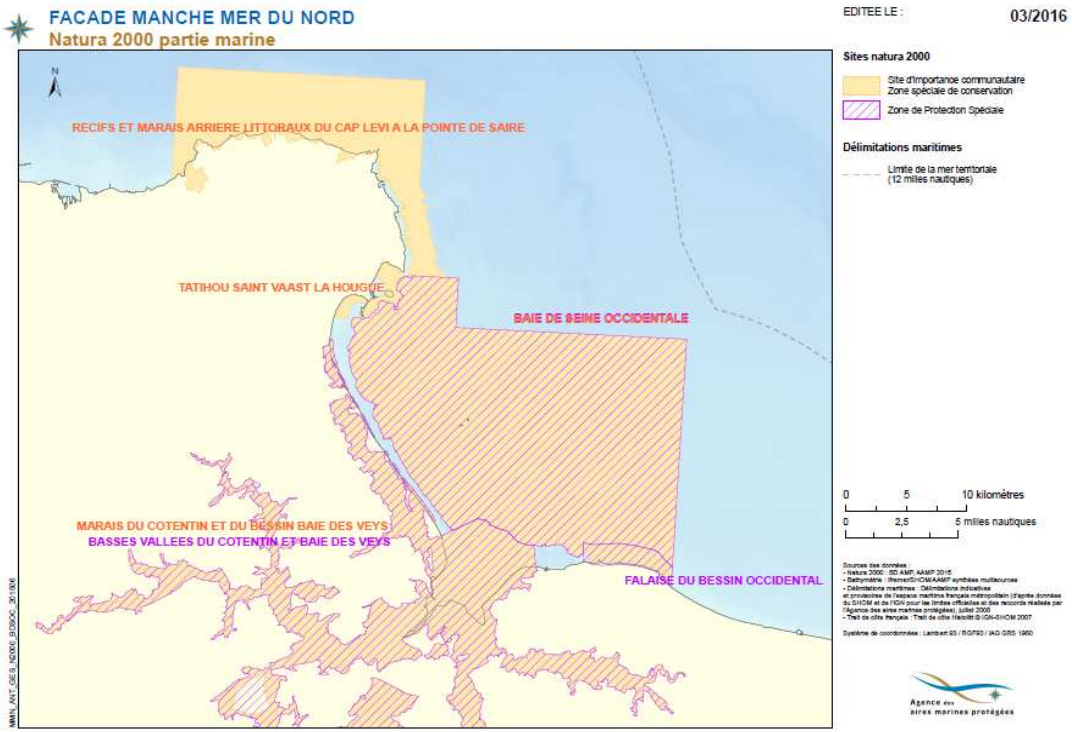

Carte 1 - Situation des sites Natura 2000 «Baie de Seine occidentale»

RAPPEL DES PRINCIPAUX ENJEUX DE CONSERVATION

Les enjeux sont les éléments du patrimoine naturel pour lesquels le site a une **responsabilité** de préservation et d'amélioration. Ils portent sur les habitats, les poissons migrateurs (amphihalins), les oiseaux et les mammifères marins d'intérêt communautaire. Ils sont déterminés à partir de :

- L'importance du site pour l'élément considéré par rapport aux échelles régionales et nationales,
- La fonctionnalité de l'élément dans l'écosystème,
- Les principales menaces auxquelles les animaux sont confrontés.

Tableau I - Rappel des principaux enjeux et impacts potentiels sur les sites « Baie de Seine occidentale ».

La liste détaillée des espèces et habitats d'intérêt communautaire, ayant justifié la désignation des sites, est présentée dans le tome 1 «Etat des lieux du patrimoine naturel sur le site Baie de Seine occidentale» et rappelée en annexe 2.

Baie de Seine occidentale	
PRINCIPAUX ENJEUX	**IMPACTS POTENTIELS**
Sables fins et envasés	Chaluts de fond et dragues ; Qualité des eaux ; Espèces non indigènes (ENI) devenant invasives ; Immersion de sédiments ; Pollution par les hydrocarbures
Récifs	Evolutions climatiques ; Qualité des eaux ; Espèces non indigènes (ENI) devenant invasives; Pollution par les hydrocarbures
Poissons migrateurs: grande alose, lamproie marine et saumon atlantique	Mortalité en estuaire (zones de concentration) par pêche ou dragage ;
Phoque veau-marin	Émission de bruits (éolien); Captures accidentelles ; Pollutions diffuses (PCB et hydrocarbures notamment), dérangement
Cétacés	Captures accidentelles; Émission de bruits (éolien)
Oiseaux marins: grand cormoran, cormoran huppé, mouette tridactyle, mouette mélanocéphale, mouette pygmée, puffin des Baléares, plongeon arctique, plongeon catmarin, plongeon imbrin, sterne caugek	Dérangement, Compétition entre espèces *(Espèces introduites),* compétition trophique, captures accidentelles, pollution…

Engagement de portee generale

☐	Je m'engage à informer et sensibiliser les usagers que je représente à l'existence des guides de bonnes pratiques qui rappellent les règles essentielles liées à la préservation de la ressource et du milieu marin (liste des guides de bonnes pratiques en annexe 6).
Point de contrôle	*Intégration de l'engagement dans les guides de bonnes pratiques*
Engagement souscrit auprès du Préfet maritime de Manche-Est Mer du Nord	

RECOMMANDATIONS DE PORTEE GENERALE

Il s'agit de recommandations d'ordre général qui ne sont pas soumises à contrôle.
Le signataire **veille à** respecter la totalité de ces recommandations.

- ✓ Je prends connaissance des enjeux de conservation du patrimoine naturel et de la réglementation en vigueur sur le site Natura 2000, notamment sur le site internet : http://reseau-manchemerdunord.n2000.fr.

- ✓ Je sollicite les structures animatrices à toutes fins utiles à la bonne application de la charte.

- ✓ Je cherche à m'informer, me former, me faire aider, pour connaître et aider à préserver les habitats et les espèces d'intérêt communautaire (DHFF, DO) présents sur les sites « Baie de Seine occidentale ».

  Plus particulièrement, en ce qui concerne la tranquillité des oiseaux marins côtiers et des mammifères marins, je prends connaissance des signes de dérangement et des attitudes à avoir.

- ✓ Je participe à l'amélioration des connaissances et à la veille environnementale sur le site notamment en transmettant mes observations les plus intéressantes. (voir liste des contacts et des actions de sciences participatives en annexe 3 et 4).

  Ces observations concernent en particulier les cétacés et les poissons migrateurs d'intérêt communautaire (observés en mer, capturés ou échoués) et, selon l'activité, la présence ou la dégradation d'habitats d'intérêt communautaire des sites.

- ✓ Je contribue ou poursuis ma démarche de sensibilisation des usagers, sans jamais me substituer aux instances chargées de la protection, de la gestion et de la police.

Dans ce cadre, je délivre auprès des usagers, membres ou clients que je représente les informations qui leur permettront d'adopter des pratiques respectueuses du patrimoine naturel du site : dispositions réglementaires en vigueur, codes de bonnes pratiques (de l'activité en question, de la présente charte,…).

Tranquillité de la faune :

La faune, si elle est observée de trop près ou trop longtemps, peut être dérangée. Des dérangements répétés perturbent les animaux, les obligeant à s'éloigner de leur habitat.

- En période de reproduction, le dérangement peut être à l'origine d'une diminution du succès reproducteur :
  - pour l'avifaune, par abandon des nids ou par augmentation de la prédation sur les couvées,
  - pour les mammifères marins, par risque de séparation mère/jeune pouvant entraîner la mort du jeune.
- En période d'hivernage ou de migration, il est susceptible, entre autre, d'affaiblir les animaux par diminution de leurs ressources énergétiques ou de limiter l'accès aux sites d'alimentation. A moyen terme, cette situation peut les amener à abandonner de rares habitats favorables. Cela peut avoir également une conséquence sur le succès de la reproduction suivante

	Signes de dérangement	Attitude à adopter
oiseaux	Envols Simulation d'attaque Simulation d'oiseau blessé Cris Arrêt de l'activité (principalement alimentation)	Eviter les éclats de voix ainsi que les regroupements bruyants.
		S'éloigner rapidement en présence de signes de nervosité ou de panique chez les animaux observés.
		Eviter tout changement brutal de vitesse ou de direction.
		Adopter une route parallèle à la côte.
Mammifères marins	Fuite, accélérations désorganisées, sauts et coups sur la surface de l'eau. Cétacés : modification de la respiration (nombre de respiration à la surface, durée entre chaque respiration, durée des plongées). Phoques : positionnement des adultes (mâles) entre le bateau et le reste du groupe, le groupe entier relève la tête, mise à l'eau (c'est déjà trop tard !).	Pour les observer (en restant à plus de 100m), approcher un groupe d'individus sur le côté ou au 3/4 arrière, et non directement de front ou par l'arrière et restez en parallèle.
		Ne pas chercher pas à toucher les mammifères marins et encore moins à nager avec eux : ce sont des animaux fragiles et dangereux pour l'homme (risque de morsures, de coups, et/ou de transmission de maladies).
		Eviter tout changement brutal de vitesse ou de direction.
		Eviter de taper sur la coque pour attirer les mammifères marins.
		Ne jamais couper leur trajectoire.
	Si l'animal approche volontairement l'embarcation, éviter de couper sa trajectoire et de changer brusquement de régime moteur.	

Sources : GONm, GECC

RECOMMANDATIONS ET ENGAGEMENTS PAR ACTIVITE

La ZPS et la ZSC « Baie de Seine occidentale » sont des sites majoritairement marins. Partant du constat que le milieu concerné est l'espace marin et qu'il est le lieu de nombreuses activités, il a été décidé de proposer des recommandations et des engagements par type d'activité et non par type de milieu. La liste présentée ci-dessous n'est pas exhaustive mais répertorie les principales activités présentes sur le site.

Il est important de préciser que les activités de pêches professionnelles ont fait l'objet de proposition de mesures réglementaires visant à limiter leur incidence sur les habitats et espèces marines d'intérêt communautaire. Par souci d'équité et de prise en compte des autres activités, des mesures concernent notamment la pêche de plaisance et la navigation. En conséquence, la charte propose peu d'engagements et davantage de recommandations de bonnes pratiques visant à la préservation du milieu marin.

L'adhérent signera les recommandations et les engagements correspondant à son activité et pour lesquels il souhaite adhérer.

Ces recommandations et engagements par activité concernent tout type de pratique individuelle, en clubs sportifs ou associations.

Les manifestations nautiques font l'objet du chapitre : Engagements spécifiques aux manifestations nautiques (p 77).

Activités concernées par la charte :

- Navigation de plaisance p 69
- Activités nautiques motorisées p 70
- Activités nautiques non motorisées hors engins de plage p 71
- Plongée sous-marine et randonnée palmée p 72
- Chasse sous-marine p 73
- Pêche de loisir p 74
- Pêche professionnelle p 75
- Survols d'aéronefs pilotés et commandés à distance p 76